

Manuscrit 62 (K57)

**Copie de lettre de Nicéphore Niépce à Isidore et Eugénie Niépce (née de Champmartin)
21 novembre 1827**

<Copie de la main d'Isidore Niépce¹>

Kew, le 21 Novembre 1827

Nos peines deviennent plus supportables, ma chère Génie²,/
lorsqu'elles sont partagées ; vous nous le faites éprouver/
d'une manière bien douce et bien persuasive³ par/
le tendre intérêt que vous et votre cher mari nous/
avez témoigné depuis notre fatale arrivée à Londres⁴, et/
surtout par la touchante expression de vos sentimens/
à cet égard-là. Ma femme, à qui vous les adressez,/
me prie de vous témoigner, combien elle y est sensible,/
combien elle en est reconnaissante. Quoique nous ayons/
commencé un peu tard l'apprentissage du malheur,/
nous sommes accoutumés à souffrir, et nos plus/
grands chagrins ne sont pas ceux que nous ressentons/
personnellement, soyez en bien persuadée. Mon pauvre frère/
est toujours à peu près dans le même état ; il y a/
près d'un mois qu'il s'est mis au lit, et qu'il ne/
l'a quitté. Nous ne pouvons rien savoir ni rien dire/
de plus sur sa maladie⁵, car il refuse nos services,/
ceux de la véritable amitié, et paraît mettre toute/
sa confiance dans une petite domestique qui n'entend/
pas plus le français que les maîtres de la maison⁶./
Ces disparates dans le caractère et les affections de mon frère/
sont une des choses qui pouvaient nous affecter le plus ;/
aussi en sommes nous profondément affligés. Nos hôtes/
ne sont pas mieux traités que nous, et que deviendrait/
le malheureux malade s'il lui fallait chercher ailleurs/
un asile ? C'est alors que nous nous trouverions dans/
un extrême embarras...Mais ne nous arrêtons pas/
à une pareille idée. Nos peines sont trop réelles pour/

¹ L'original de cette lettre est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France (Fonds Janine Niépce). En tête du présent document, on trouve l'indication « Copiée par M^{me} Niépce » (de la main de Joseph Hamel). Il semble pourtant bien que cette copie soit de la main d'Isidore.

² Eugénie de Champmartin, l'épouse d'Isidore.

³ Des annotations de la main de Joseph Hamel sur la copie d'Isidore précisent que Nicéphore avait en réalité écrit « *bien persuasive et bien douce* ».

⁴ Et la découverte de la situation terrible dans laquelle se trouvait Claude : « *ce n'est pas de cette année seulement qu'il est malade ; il l'était, à ce qu'il nous a dit, depuis cinq ou six ans : et nous l'ignorions ! Nous ignorions aussi que la grande nouvelle et la réussite du mouvement perpétuel n'étaient que des révélations, que de vains prestiges d'une imagination délirante. Il faut prendre là-dessus notre parti : le mal est sans remède* » (cf. Lettre de Nicéphore à Isidore Niépce, 5 novembre 1827, document original perdu).

⁵ Si l'on tient compte des différents symptômes présentés par Claude et qui nous sont connus (cf. Lettre du 2 août 1827, MNN), il semblerait que ce dernier ait souffert de dysenterie, maladie décrite en ces termes (sous l'appellation « *diarrhée chronique* ») dans un ouvrage médical de 1823 : « *Si l'on arrête les produits de la maladie, la faiblesse, la pâleur s'emparent du malade, les tempes se creusent, la peau devient sèche, elle se couvre de crasse ; les urines sont concentrées ; la soif est considérable, et le malade meurt d'épuisement, avec ou sans hydropisie, en proie quelquefois à un mouvement fébrile léger, au ténésme, et à des chaleurs abdominales* » (cf. E. de Caignou de Mortagne et A. Quémont, *Leçons du Docteur Broussais sur les phlegmasies gastriques*, Paris, 1823, p.209-210). On comprend alors pourquoi Victor Fouque avait décidé de censurer partiellement la lettre de Nicéphore à Isidore du 5 novembre 1827 (document original perdu) qui contenait, selon lui, des « *détails intimes (...) que les convenances ne nous permettent pas de livrer à l'avidité curiosité du public* » (Fouque p.145).

⁶ Benjamin et Margaret Cussell. Jusqu'à présent, une incertitude demeurait quant à l'identité et à l'orthographe exacte du nom des hôtes de Nicéphore et Agnès à Kew (cf. BM p.812, note 5). Nous savons dorénavant qu'il s'agissait de Benjamin et Margaret Cussell. En effet, nous avons retrouvé la tombe de cette dernière dans le cimetière de l'église Saint-Anne de Kew. Sur sa pierre tombale, on peut lire : « *Sacred to the Memory of M^{rs} Margaret Cussell, wife of M^r Benjamin Cussell of this parish, who died the 29th of June 1828 aged 57 years* ». Or, nous savons avec certitude que la M^{me} Cussell que connurent les Niépce mourut le 29 juin 1828 (cf. Lettre de Francis Bauer à Nicéphore, 15 avril 1830, BNF).

les aggraver encore par de tristes pressentiments.//

Ce que nous avons de mieux à faire, ma chère Génie,
c'est de nous résigner ; de ne point nous décourager,
et de trouver dans l'instabilité ^{<même>} des choses humaines/
un nouveau motif de consolation. J'emploierai de mon/
côté tous les moyens qui pourront dépendre de moi, pour/
compenser les pertes que nous avons essuyées⁷, et je ne/
désespère point d'y parvenir. Embrassez tendrement/
pour nous [les] nos chers [parents] et bons parents./
Témoignez à Monsieur de Champmartin notre regret de/
le savoir encore malade, et celui que je ressens de ne/
lui avoir pas donné directement de nos nouvelles, mais/
lorsque nous en aurons de [nouvelles] bien décidément/
satisfaisantes à annoncer, je me ferai un véritable plaisir/
de les lui adresser de première main. Ne nous oubliez/
pas, je vous prie, auprès de nos parents, amis et voisins./
Mille baisers à votre aimable enfant⁸, et recevez, ma chère/
Génie, l'assurance toute particulière de notre tendre/
et inaltérable affection. Ma femme veut joindre sa/
signature à la mienne, pour constater la solidarité sous/
un aussi agréable rapport./

Ag^s Niépce

N. Niépce/

Nous avons lu avec bien de l'intérêt, mon cher Isidore, les détails/
que tu nous donnes sur nos affaires⁹. L'autorité, le zèle et l'intelligence/
avec lesquelles tu t'en occupes, nous font le plus grand plaisir./
Nous ne pouvons que bien augurer de leur résultat et te renouveler/
à ce sujet le témoignage de notre vive satisfaction. Il est très/
heureux que l'on nous ait procuré un nouveau prêteur et/
qu'il soit un de tes anciens condisciples. Nous désirons de/
tout notre cœur que la procuration soit acceptée et/
que les co-prêteurs après s'être décidés, s'engagent par acte,
à terminer l'affaire aussitôt après le retour de Monsieur/
Granjon¹⁰. Le moyen que vous avez employé conjointement,
ta femme et toi, pour en faciliter la conclusion, ne pouvait/
être que très efficace ; c'est une [ingénieuse] généreuse inspiration/
de la tendresse filiale que personne ne peut mieux/
apprécier [que] ni sentir plus vivement que nous ; c'est/
par de semblables procédés, mon ami, que l'on provoque/
la confiance et que l'on s'honore à ses propres yeux./
Nous se nommes donc pas surpris qu'ils aient pu/
produire un bon effet ; ^{<et nous vous en félicitons aussi cordialement que nous y applaudissons.>} Tâche de te procurer la lettre
de/
recommandation ; je serai bien aise de l'avoir plus tôt que/
plus tard, si c'est possible. Peut-être, conviendrait-il que tu/
allasses voir M^r de Beaurepaire¹¹, il n'aura pas oublié sans/
doute nos anciennes relations avec sa famille et celle de M^{me} son/
épouse, et je suis persuadé que tu serais très bien accueilli./
Depuis quelque temps ton Oncle ne nous parle plus de nos affaires ;/
je me garde bien de lui en rien dire et je lui laisse même/
ignorer que nous nous écrivons, pour ne pas le préoccuper d'un/

⁷ Cette remarque s'adressait, à travers Eugénie, à M. et Mme de Champmartin qui, depuis le mariage de leur fille avec Isidore (en janvier 1825), avaient conseillé plusieurs fois à Nicéphore de se rendre en Angleterre afin de découvrir la véritable raison de la stagnation des travaux de Claude.

⁸ Henriette Marie Virginie Niépce, née le 29 mars 1827.

⁹ Document inconnu.

¹⁰ Guy Suzanne Louis Granjon de Lepiney (1784-1857). Avocat et notaire à Chalon-sur-Saône, il s'occupait des affaires des Niépce depuis au moins 1821.

¹¹ Le marquis Joseph Claude François de Beaurepaire (1769-1854). Au sujet de ce personnage, voir BM p.801, note 2.

objet qui paraît être la principale cause de la cruelle méfiance/
que nous lui inspirons.....Tout ce que nous pouvons faire, mon cher/
Isidore, et ce que nous faisons de tout notre cœur, c'est d'implorer/
le secours de la Providence et de nous soumettre à ces décrets impénétrables./
Il est heureux que nous ayons quelque chose qui fasse diversion à/
nos peines¹². Tu sais où en était la démarche dont je m'occupe¹³./
Mes essais qui se trouvaient à Windsor depuis quelques jours, y sont/
restés jusqu'à dimanche passé¹⁴. J'ignore si le Roi les a vu, il ne/
m'a pas été possible de m'en assurer. Tout ce que j'ai appris, c'est/
qu'ils avaient été déposés dans les bureaux du chambelland,/
chargé de toutes les demandes relatives aux objets d'art, que ce/
Lord qui est membre de la Société royale¹⁵, aurait bien voulu pouvoir/
présenter lui-même ma découverte, mais que ses fonctions ne lui/
permettaient pas de s'éloigner de sa Majesté. Mes essais m'ont/
donc été renvoyés attendu qu'il fallait préalablement qu'ils fussent/
mis sous les yeux de la dite Société. Dans l'intervalle j'avais/
adressé à M^r Aiton la nouvelle note¹⁶ dont je t'ai parlé¹⁷ et il/
me fit dire dimanche soir que je n'avais rien de mieux à//

faire que d'écrire à M^r Bouer¹⁸ (sic), académicien, qui se trouvait à/
Kew, même dans notre voisinage. Je ne perdis pas de/
temps et dès que le lendemain matin j'écrivis à ce Monsieur/
une lettre fort honnête, pour l'engager à venir voir mes/
dessins et gravures¹⁹. Nous avons eu sa visite hier, et nous/
en avons été parfaitement satisfaits. M^r Bouer n'est pas/
Anglais, mais Allemand, c'est un homme d'un certain âge,/
et un naturaliste distingué. Ma découverte lui a paru quelque/
chose de très extraordinaire et du plus grand intérêt. Il nous/
a dit que quoiqu'il ^{<ne>} quittât pas²⁰ la campagne il ferait tout/
ce qui dépendrait de lui pour nous être utile ; qu'il était lié/

¹² L'espoir de faire connaître l'héliographie en Angleterre.

¹³ Par l'intermédiaire de William T. Aiton, directeur des jardins botaniques royaux de Kew, Nicéphore espérait réussir à présenter sa découverte au roi George IV (1762-1830) comme il l'avait expliqué à Isidore quelques semaines plus tôt : « *Je t'ai marqué dans ma dernière lettre, que j'avais écrit le 16 octobre, à M. le directeur des parcs et jardins royaux. J'attendis sa réponse pendant six jours ; et voyant qu'elle n'arrivait pas, je lui écrivis le 22, pour savoir s'il n'avait rien de nouveau à m'apprendre. Il me fit dire qu'il avait communiqué ma lettre à M. le marquis de Connyngham, qui lui avait répondu qu'ayant été surchargé d'affaires, il n'avait pu s'occuper de ma demande ; mais qu'il s'en occuperait certainement dans deux ou trois jours. Nous primes donc encore patience. Il me vint alors dans l'idée qu'il serait possible que je ne fusse pas admis à présenter moi-même mes essais, et qu'à cet effet on employât un intermédiaire ; ce qui me mettrait alors, dans l'impossibilité de répondre verbalement aux objections qui me seraient faites, et d'indiquer les différents perfectionnements dont ma découverte naissante est susceptible. Je rédigeai en conséquence, une note qui répondait à tout, en peu de mots, et que je crus propre surtout, à prêter un degré de plus à l'objet de ma demande. Je la tins prête, et nous restâmes encore sept ou huit jours dans l'attente. Enfin, mardi passé, M. Aiton, le directeur, me fit annoncer qu'il viendrait voir mes essais. Ils avaient déjà fixé l'attention et excité la surprise de deux personnes qui venaient de les examiner ; ils ne produisirent pas moins d'impression sur M. Aiton. Il nous dit que la marche que nous avions suivie, n'était pas régulière ; que mes épreuves avant d'être présentées à Sa Majesté, auraient dû être soumises préalablement à l'Académie royale de peinture ; mais que si je voulais les lui confier, il les remettrait à M. le marquis de Connyngham, d'après lequel il me faisait cette proposition. Je lui répondis que j'y consentais avec le plus grand plaisir. Alors il me demanda si on pourrait les garder deux ou trois jours seulement : je lui dis que ce serait aussi longtemps qu'on le désirait ; il me serra la main affectueusement, et se retira. Nous fîmes de suite un paquet des cadres et des planches gravées, que j'adressai avec ma note, sous forme de lettre, à M. Aiton ; et le tout est parti mercredi pour Windsor. Nous n'avons point encore de réponse, mais nous ne pouvons qu'augurer favorablement de ce silence. Tu vois que j'ai été bien inspiré en m'occupant de la note en question. Je viens d'en préparer une autre, qui, je l'espère, ne sera pas d'un moindre intérêt pour nous, si ma demande est bien accueillie ; dans ce cas nous n'attendrons pas ta réponse pour t'annoncer cette bonne nouvelle » (cf. Lettre du 5 novembre 1827, document original perdu).*

¹⁴ Le 18 novembre 1827.

¹⁵ *The Royal Society of London for the Improvement of Natural Knowledge*. C'est dans le but d'entrer en contact avec cette Société savante que Nicéphore avait écrit pour la première fois à Francis Bauer trois jours auparavant (cf. Lettre de Nicéphore à Francis Bauer, 19 novembre 1827, ASR).

¹⁶ La version intermédiaire de la Notice sur l'héliographie rédigée dans les premiers jours du mois de novembre (cf. Lettre de Nicéphore à William T. Aiton, 31 octobre 1827, ASR).

¹⁷ Cf. Lettre de Nicéphore à Isidore, 5 novembre 1827, document original perdu.

¹⁸ Francis Bauer (1758-1840). D'origine autrichienne, il était dessinateur, spécialisé dans les plantes, aux Jardins botaniques royaux de Kew (dont William T. Aiton était alors le directeur). Il était membre de la *Royal Society* depuis 1821.

¹⁹ Cf. Lettre de Nicéphore à Francis Bauer, 19 novembre 1827, ASR.

²⁰ Des annotations de la main de Joseph Hamel sur la copie d'Isidore précisent que Nicéphore avait en réalité écrit « *quoiqu'il quittât peu* » sur le manuscrit original.

d'amitié avec le vice-président de la Société royale²¹, et qu'il/ voulait nous l'amener pour qu'il pût juger lui même de mes essais ;/ qu'il m'engageait à rédiger une petite notice sur ce sujet²² et qu'il/ se chargerait de la lui présenter ; que la recommandation d'une/ personne aussi influente que le vice-président, était ce que nous/ pouvions désirer de plus heureux pour le succès de ma démarche/ etc. etc. Il nous a bien engagés à l'aller voir en nous disant qu'il/ avait un cabinet d'histoire naturelle, qu'il serait fort aise de nous/ montrer. J'avais eu la bonne idée de rédiger la petite notice en question :/ elle [était] ^{<est>} toute prête et je n'ai plus qu'à la copier²³. Ainsi nous/ irons chez M^r Bouer demain ou après demain. Je regarde maintenant/ comme certaine la réussite de ma démarche actuelle, et par suite/ de celle relative à la présentation de ma découverte à sa/ Majesté Britannique. Alors nous serons en bon chemin. Nous/ pouvons nous passer de fonds jusqu'à l'arrivée de M^r/ Granjon, si son départ a lieu à l'époque indiquée. Ta/ maman serait bien aise que tu lui remisses la romance/ sur la Mort de la Princesse Charlotte. Nous nous réunissons,/ mon ami, pour t'embrasser de tout notre cœur. Ne nous/ oublie pas auprès de notre digne pasteur et dis bien/ des choses de notre part à tous nos gens. Nous/ désirerions que tu donnasses aussi à M^r Granjon/ l'adresse d'Antoine²⁴ .//

²¹ Everard Home (1756-1832). Ce médecin était premier-chirurgien du roi depuis 1808. Il avait rejoint la *Royal Society* en 1787 et en était alors le Vice-Président. Dans le volume 5 de son ambitieux ouvrage *Lectures on Comparative Anatomy*, publié à Londres en 1828, Home écrira : "A French gentleman has just discovered a substance by means of which he can so prepare any polished surface of silver or tin, that the sun's ray reflected from any object will be so fixed as to leave its image. The discovery he considers not brought to perfection, and therefore has not promulgated it: he presented me a specimen of this art, which will prove a very valuable discovery, since the outline of the representation must be perfectly accurate, however much it is diminished" (p.284).

²² Ce que Nicéphore avait déjà eu l'idée de faire (voir notes précédentes).

²³ Nicéphore fait sans doute ici référence à la version intermédiaire de la Notice sur l'héliographie rédigée dans les premiers jours du mois de novembre (cf. Lettre de Nicéphore à William T. Aiton, 31 octobre 1827, ASR).

²⁴ Antoine Mignon (1787-1866) avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).